

Activité et synthèse des comptes
de l'Institut Pasteur

Re

pères

2017



Institut Pasteur

L'Institut Pasteur aujourd'hui



**CRÉÉ EN 1887
PAR LOUIS PASTEUR,
L'INSTITUT PASTEUR
EST UNE FONDATION
DE RECHERCHE
BIOMÉDICALE,
RECONNUE D'UTILITÉ
PUBLIQUE.**

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 600 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.

MISSIONS SOCIALES

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de trois missions sociales.

LA RECHERCHE

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'ENSEIGNEMENT

Les 42 cours proposés par le Centre d'Enseignement de l'Institut Pasteur sont suivis chaque année par plus de 900 étudiants issus du monde entier. L'Institut est également un centre de formation pour les quelque 300 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat au sein de ses laboratoires.

LES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, ces missions se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau international des instituts Pasteur composé de 33 instituts, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

11

départements scientifiques

134

unités de recherche

900

étudiants accueillis chaque année au Centre d'Enseignement



2 680

COLLABORATEURS

AU 31/12/2017



2 139

salariés de l'Institut Pasteur

dont **58** sont détachés dans le Réseau International



500

salariés d'autres organismes de recherche

41

stagiaires-élèves



LES SALARIÉS DE L'INSTITUT PASTEUR



59%

de femmes



41%

d'hommes

42,9 ans

âge moyen



66 nationalités sur le campus

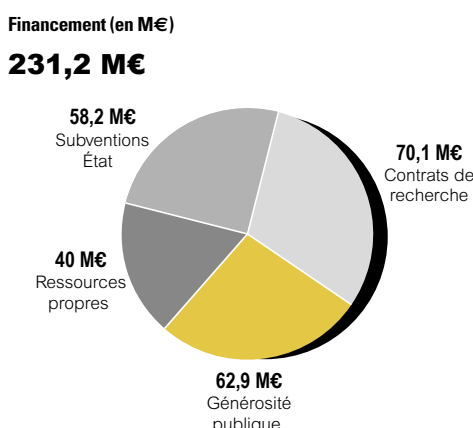
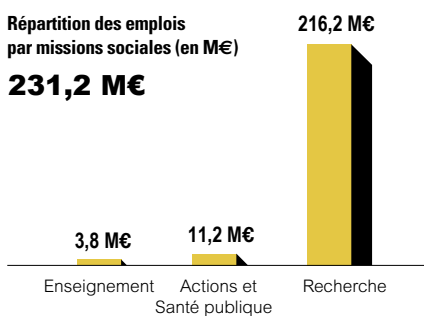
RÉSEAU INTERNATIONAL

L'Institut Pasteur est au cœur d'un réseau international unique de 33 Instituts implantés sur les cinq continents. Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



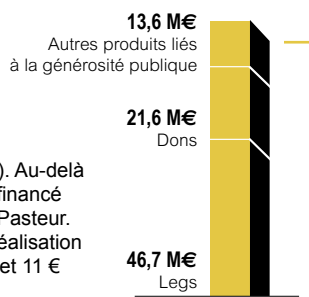
LES MISSIONS SOCIALES ET LE FINANCEMENT

231,2 M€ ont été consacrés à la réalisation des missions sociales réparties et financées de la façon suivante :



La générosité du public

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur est croissante. 81,8 M€ ont été collectés en 2017 (voir diagramme ci-contre, et compte emploi des ressources 2017 de l'Institut Pasteur, dans le rapport financier). Au-delà des missions sociales, la générosité publique collectée en 2017 a financé les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut Pasteur. Ainsi, pour 100 € collectés, l'Institut Pasteur a consacré 78 € à la réalisation de ses missions sociales, 11 € à ses charges de collecte de fonds et 11 € à ses charges de fonctionnement.



ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

LA DIRECTION

Le directeur général, personnalité scientifique, assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en conseil d'administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. Il prépare les orientations stratégiques et en assure la mise en œuvre, et s'appuie sur une équipe de direction composée d'un comité exécutif et d'un comité des directeurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du conseil d'administration, hors les membres de droit; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

Compte emploi

des ressources EXERCICE 2017

NOTES EXPLICATIVES SUR LES EMPLOIS

Les missions sociales s'élèvent à 231,2M€, en progression de 4,2% par rapport à l'an passé, représentant ainsi 81,8% du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 222,3M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau international des Instituts Pasteur, à 8,9M€.

Le versement à d'autres organismes agissant en France correspond, pour les reversements pour comptes de tiers, à la part des redevances reversées aux organismes copropriétaires, l'Institut Pasteur percevant l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété et inscrit en autres produits.

Les frais de recherche de fonds (10,3M€ et 3,6% des emplois) correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat), ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appel d'offres de la Communauté européenne et de l'Agence nationale pour la recherche par exemple.

Les frais spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 9,2M€ (+ 0,6M€, soit + 7% par rapport à 2016).

Les frais de fonctionnement (41,1 M€, en progression de 3M€ par rapport à l'exercice précédent) correspondent aux charges des directions de l'Institut Pasteur (direction générale, financière, ressources humaines, juridique...) et des services supports, non spécifiquement affectés à nos missions sociales. Ils représentent 14,5% du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est répartie comme suit :

- les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;
- les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité publique, sont allouées en priorité aux frais d'appel à la générosité publique, le solde étant alloué à l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses.

EMPLOIS 2017		Emplois de N = compte de résultat (1)	% des emplois	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1	Missions sociales	231,2	81,8%	62,9
1-1	Réalisées en France	222,3		61,9
	Actions réalisées directement	212,3		61,9
	Recherche	197,3		58,5
	Actions de santé publique	11,2		2,5
	Enseignement	3,8		0,9
	Versement à d'autres organismes agissant en France	10,0		
	Reversement pour compte de tiers	3,8		
	Autres versements	6,2		
1-2	Réalisées à l'étranger	8,9		1,0
	Actions réalisées directement	4,2		
	Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	4,7		1,0
2	Frais de recherche de fonds	10,3	3,6%	9,2
2-1	Frais d'appel à la générosité du public	9,2		9,2
2-2	Frais de recherche des autres fonds privés	0,2		
2-3	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,9		
3	Frais de fonctionnement	41,1	14,5%	9,2
				81,3
I	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	282,5	100%	
II	Dotation aux provisions	2,5		
III	Engagements à réaliser sur ressources affectées	47,7		
IV	Excédent de ressources de l'exercice	0,1		
V	TOTAL GÉNÉRAL EMPLOIS	332,7		
VI	Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			6,0
VII	Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			0,4
VIII	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			87,7

Ainsi, pour 2017, 28,8% des emplois inscrits au compte de résultat sont financés par des ressources collectées auprès du public, soit 81,3M€. Sur ces 81,3M€, 14,4M€ sont « affectés », donc alloués directement à la recherche. Le solde a été alloué, à hauteur des dépenses, aux frais d'appel à la générosité publique (9,2M€), puis aux missions sociales à hauteur de 48,5M€, et enfin aux dépenses de fonctionnement pour 9,2M€.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 47,7 M€, relativement stables par rapport à l'exercice précédent.

La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public comprend les investissements réalisés sur immeubles de rapport.

Note sur l'évaluation des contributions volontaires en nature : compte tenu de son caractère non significatif, l'Institut Pasteur ne valorise pas les éventuelles contributions volontaires en nature

NOTES EXPLICATIVES SUR LES RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement (68,3M€), ainsi qu'aux revenus du patrimoine issu de la générosité publique (13,6M€). Les revenus du patrimoine se décomposent sur l'exercice en produits issus d'un patrimoine immobilier de rapport (7,1M€) et en produits issus de placements financiers. Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité publique est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité publique dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2017, à 22,9% (contre 21,8% en 2016), d'où l'affectation de 22,9% des produits financiers, soit 6,5M€, en produits issus de la générosité publique.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent ainsi à 81,8M€ en 2017, en augmentation de 10% par rapport à 2016, et représentent 29,2% des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, contre 26,6% en 2016.

Les autres fonds privés (14,7M€, soit 5,3% des ressources) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées, ainsi qu'aux dons collectés par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...). Le poste affiche une très légère baisse de 2% sur l'exercice (après une diminution de 5,4% en 2016).

Les subventions et autres concours publics (110,9M€, soit 39,5% des ressources) regroupent les subventions versées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère des Solidarités et de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR...), ainsi que la taxe d'apprentissage. Le poste affiche une progression de 1,9% sur l'exercice, grâce essentiellement aux contrats et conventions de recherche, et plus particulièrement la progression des quotes-parts de subventions d'équipement reconnues en résultat.

Les autres produits (73,1M€, soit 26% des ressources) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur et se décomposent ainsi :

- redevances : 27,5M€ ;
- ventes et services : 16,4M€ ;
- contrats de recherche et développement privés : 3,3M€ ;
- produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité publique : 25,5M€ ;
- produits exceptionnels et autres produits d'exploitation : 0,4M€.

EN 2017, POUR COLLECTER 10€, L'INSTITUT PASTEUR A DÉPENSÉ 1,13€*

* **11,30%**, c'est la part des frais de recherche de fonds rapportés à la générosité publique.

En millions d'euros

RESSOURCES 2017		Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)	% des ressources
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice			71,9	
1	Ressources collectées auprès du public	81,8	81,8	29,2%
1-1	Dons et legs collectés	68,3		
	Dons manuels non affectés	17,9		
	Dons manuels affectés	3,7		
	Legs et autres libéralités non affectés	41,6		
	Legs et autres libéralités affectés	5,0		
1-2	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	13,6		
	Revenus des immeubles de rapport	7,1		
	Produits financiers issus de l'appel à la générosité du public	6,5		
	Plus-value sur cession immeuble de rapport	0,0		
2	Autres fonds privés	14,7		5,3%
3	Subventions et autres concours publics	110,9		39,5%
4	Autres produits	73,1		26,0%
I	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	280,6		100%
II	Reprise des provisions	4,1		
III	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	48,00		
IV	Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-0,7	
V	Insuffisance de ressources de l'exercice			
VI	TOTAL GÉNÉRAL RESSOURCES	332,7	81,1	
VII	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		87,7	
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			65,3	
RATIO DE LA COLLECTE		11,30		

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (48M€) correspond au poste « engagements à réaliser sur ressources affectées » du compte emplois ressources 2016 et se rapporte essentiellement aux crédits acquis à fin 2016, dans le cadre de conventions de recherche publiques ou privées pluriannuelles, qui, de ce fait, ne peuvent être consommés sur un seul exercice. La variation de ce poste est liée au rythme de développement des programmes de recherche qui se matérialise par l'obtention de nouveaux financements et au rythme de consommation des crédits disponibles. En l'occurrence, la stabilité constatée entre 2016 et 2017 reflète un montant de consommation des crédits de recherche à la hauteur du montant des nouveaux financements obtenus sur l'exercice.

Les reprises de provisions (4,1M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (3,5M€), ainsi que les reprises sur provisions liées à la valorisation du portefeuille de placements long terme de l'Institut (0,6M€).

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice s'élève à 71,9M€. Il correspond au fonds associatif auquel a été appliqué, lors de la constitution du report d'origine, un pourcentage moyen des trois dernières années des dons et legs non affectés, rapporté à nos ressources totales. Ce solde a été augmenté/ diminué de l'excédent/du déficit constaté chaque exercice sur les ressources collectées auprès du public non affectées.

Situation financière **EXERCICE 2017**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 290,2M€, en augmentation de 4,0M€ (1,4 %) par rapport à 2016.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 327,2M€ et sont en augmentation de 0,3M€ (+2,5 %) par rapport à 2016.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES COURANTES (29,5 M€ / -2,5 M€)

Le résultat financier de l'Institut Pasteur, constitué des revenus de ses placements financiers, lui permet d'équilibrer son résultat d'exploitation régulièrement déficitaire. Ainsi, le résultat financier de l'Institut Pasteur s'élève en 2017 à 29,5M€. Les produits financiers s'élèvent à 32,0M€ et se composent des revenus des titres de placement (actions et obligations) pour 28,2M€, des intérêts des placements court terme pour 3,2M€ et, enfin, pour 0,6M€, d'écritures liées aux profits de change.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2017 présente un excédent de 8,9M€ contre un excédent de 6,8M€ en 2016. Comme les années précédentes, les opérations exceptionnelles sont constituées d'une composante relative aux libéralités (dons et legs pour un montant total de 10,2M€ en 2017 contre 10,7M€ en 2016) et d'une composante financière (valorisation nette des titres du patrimoine qui résulte des plus ou moins-values, réalisées ou latentes, générées par l'évolution du portefeuille, le solde des plus-values dégagées devant toujours être supérieur aux moins-values réalisées). Cette composante financière présente un solde négatif de 1,6M€ contre un solde positif de 12,7M€ en 2016. La progression du résultat exceptionnel sur l'exercice provient de moindres pertes actuarielles sur les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière sur l'exercice, ainsi que d'une meilleure valorisation du patrimoine financier de l'Institut Pasteur.

BILAN CONSOLIDÉ*

En millions d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Actif		
Actif immobilisé	332,4	342,1
Actif circulant	850,0	813,7
Charges constatées d'avance	6,0	6,1
Écarts de conversion actif	0,1	0,0
Total actif	1 188,4	1 162,0
Passif		
Fonds propres	830,9	837,7
Subventions d'équipement	45,4	43,8
Provisions pour risques et charges	53,4	56,0
Fonds dédiés	45,5	49,2
Dettes	113,8	101,3
Produits constatés d'avance	99,0	73,7
Écarts de conversion passif	0,6	0,3
Total passif	1 188,4	1 162,0

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ*

En millions d'euros	2016	2017
Produits d'exploitation Institut Pasteur	285,9	286,2
Charges d'exploitation Institut Pasteur	312,1	318,9
Contribution IP Guadeloupe et IP Guyane	-0,9	0,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-27,1	-27,5
RÉSULTAT FINANCIER	27,1	32,00
RÉSULTAT COURANT	-0,0	-0,0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	46,0	6,8
Intéressement des salariés	2,5	-0,6
Résultat net	43,5	7,4

* Institut Pasteur et les Instituts Pasteur de Guyane et Guadeloupe.

LE PATRIMOINE DE L'INSTITUT PASTEUR

 **19%**
Immobilier

 **76%**
Valeurs mobilières

 **5%**
Trésorerie

Reconnu d'Utilité Publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2017, il s'élève à 857M€, dont 19% investis dans l'immobilier, 76% en valeurs mobilières, et 5% en trésorerie.

En 2017, ce patrimoine a généré 37,2M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie).

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation. Les statuts de l'Institut Pasteur prévoient que les donations et autres libéralités constituent des ressources annuelles (« produits d'exploitation ») pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000€ et viennent, pour l'excédent, soit renforcer les ressources courantes de l'exercice pour la part comprise entre 300 000€ et 2 500 000€, soit renforcer le patrimoine de l'Institut (voir page 4 « Note explicative sur les emplois »).



Les temps forts de 2017

L'année 2017 est une année emblématique pour l'Institut Pasteur qui entre dans sa 130^e année d'existence. L'institut marque cet événement historique à travers une exposition et le livre des 130 ans expliquant ses grands combats et ses enjeux médicaux.

Les Centres nationaux de référence (CNR)

C'est également en 2017 que l'Institut Pasteur est désigné par l'agence nationale de santé publique pour héberger 14 CNR en France et 4 CNR-laboratoires associés en Guyane. Les CNR jouent un rôle d'appui auprès des autorités sanitaires. Ils sont en lien avec les activités de recherche de leurs unités. Leurs principales missions sont l'expertise, la surveillance épidémiologique, l'alerte, le conseil et la formation.

L'Institut Pasteur engagé contre la peste à Madagascar

Avec le CNR Peste, l'Institut Pasteur s'est mobilisé et a joué un rôle central dans la réponse à la sévère épidémie de peste pulmonaire survenue à Madagascar, entre septembre et novembre 2017, faisant craindre une pandémie internationale. La collaboration entre les équipes de l'Institut Pasteur de Madagascar et celles de Paris a permis le diagnostic de tous les cas de peste notifiés, soit plus de 2 300. Cette crise démontre une nouvelle fois les liens étroits entre l'Institut Pasteur et les Instituts du Réseau international des instituts Pasteur, fortement engagés dans le domaine de la santé publique.



L'Institut Pasteur de Madagascar.

Principaux faits marquants



Avancées scientifiques

D'importantes avancées scientifiques ont vu le jour dans les laboratoires de recherche.

Sida: identification d'une nouvelle fonction des cellules tueuses naturelles du système immunitaire, permettant à terme, de contrôler le VIH.

Vaccination: mise au point d'une meilleure souche vaccinale contre la tuberculose, diminuant le risque d'infection ultérieure.

Bronchiolite: découverte d'un nouveau groupe de cellules immunitaires expliquant pourquoi cette infection concerne surtout les nouveau-nés.



International

Une nouvelle unité mixte internationale a été créée.

Elle combine l'étude de l'évolution naturelle des virus avec la biologie synthétique, pour mieux combattre les infections émergentes.



Jeunes chercheurs

L'Institut Pasteur mise sur les jeunes scientifiques à fort potentiel

Cinq nouveaux G5, des groupes de recherche à 5 ans qui travaillent sur des thématiques prometteuses, ont été créés en 2017.



Récompenses

Les Dr Anubis Vega Rua de l'Institut Pasteur de la Guadeloupe et Felipe Trajtenberg de l'Institut Pasteur de Montevideo

ont remporté le prix Pasteur International Talent visant à accompagner le développement de carrière pour les chercheurs à fort potentiel au sein du Réseau international.

Donner en confiance

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements, donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le

fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie des organisations agréées par le Comité de la Charte du Don en confiance.

www.donenconfiance.org/



CERTIFICATION DES COMPTES

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2017 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



CERTIFICATION AFNOR

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.



Institut Pasteur

25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr

ou les demander auprès de notre service Donateurs :

Tél. 01 40 61 33 33 dons@pasteur.fr



RAPPORT ANNUEL 2017



LES COMPTES 2017



LA LETTRE DE L'INSTITUT PASTEUR